

Lundi 1er juin 2020

SNES-INFO-71-Covid19
Aide à la reprise des activités/projet de fiches
RÉOUVERTURE DES SALLES DE SPECTACLES

Chère Adhérente, cher Adhérent,

Nous vous avons communiqué ce jour dans notre précédente Lettre d'info le décret relatif aux déclarations du Premier Ministre, concernant la reprise d'activité des entreprises.

Nous mettons en place dans le cadre du CNPS (Conseil National des Professions du Spectacle) des FICHES D'AIDE A LA REPRISES D'ACTIVITÉ dans les différents domaines artistiques :

vous trouverez ainsi en pièces jointes les 3 dernières versions des projets de fiches reprises d'activité par discipline :

- Théâtre, marionnettes et arts de la rue
- Musique
- Danse et cirque

[ATTENTION CES FICHES SONT DES DOCUMENTS DE TRAVAIL, QUI VOUS SONT FOURNIES À TITRE D'INFORMATION.](#)

Deux réunions se sont déroulées les 28 et 29 mai dernier, auxquelles nous avons participé

Lors d'une réunion interne en présence du ministre de la Culture, vendredi 29 mai au matin, celui-ci a annoncé que :

- la reprise ne sera pas obligatoire pour tous le 2 juin, car une période de préparation sera nécessaire,
- les mesures d'accompagnement vont perdurer au-delà du 2 juin,
- même si certains établissements reprendront prochainement leurs activités, l'activité ne reprendra pas comme par le passé : les difficultés perdureront pendant de nombreuses semaines,
- les aides seront prorogées jusqu'à ce que les choses redeviennent normales.

Les présentes fiches seront ajustées en fonction du décret publié ce jour par le ministère de la culture.

Nous avons néanmoins tenu à vous adresser les projets de fiches de reprise d'activité.

Reprise d'activité Musique (29 mai 2020)

La fiche Musique est construite selon le plan suivant :

1/remise en état des lieux

2/reprise progressive du travail de répétitions

3/réouverture au public

Reprise d'activité Théâtre (réunion du 28 mai 2020)

La fiche d'activité ne traite pas de la diffusion devant un public en raison de l'absence d'une date de réouverture et de la non-connaissance des mesures sanitaires à prendre au moment de sa rédaction. Quand la date sera fixée, cette fiche devra être actualisée. Le document traite seulement de la reprise des répétitions.

<https://www.spectacle-snes.org/actualite/fiche-de-reprise-dactivite-theatre-document-de-travail>

<https://www.spectacle-snes.org/actualite/fiches-de-reprise-dactivite-document-de-travail>

<https://www.spectacle-snes.org/actualite/fiche-reprise-dactivite-danse-cirque-document-de-travail>

Nous vous communiquerons dès que possible les fiches définitives

Nous restons à votre disposition.

Veillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON

Délégué général



▶▶▶ Retrouvez sur notre site en page d'accueil, le DOSSIER "**CORONAVIRUS - RESSOURCES SNES**" toutes les informations que nous publions et d'autres informations liées à l'épidémie due au coronavirus / COVID19 (**textes officiels, liens vers les sites des Préfectures et des Agences Régionales de Santé ...**)

SITE SNES Dossier
CORONAVIRUS - RESSOURCES